

## LA FAMILLE LENGORGÉ À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

### LENGORGÉ Barbe :

- Le 7 juillet 1532, devant Laurent Rousse, notaire à Auxerre, Jean Lengorgé, fils de feu Claudin Lengorgé et d'une femme non dénommée (remariée à Jean Simon), a passé un contrat de mariage avec Louise Guillaumot, fille de feu Toussaint Guillaumot et de Jeanne, ceci en présence de Colas Vauthiot et de sa femme Sébille Guillaumot, de Guillemain Lengorgé (oncle du marié), d'Edmé Bonnot et de sa femme Médarde Lengorgé, de Simon Séguin et de sa femme Barbe Lengorgé, ainsi que de Perrin Pinon et Jean Bersant [AD 89, 3 E 14-3, folio 387 recto].

### LENGORGÉ Claudin :

- Le 7 juillet 1532, devant Laurent Rousse, notaire à Auxerre, Jean Lengorgé, fils de feu Claudin Lengorgé et d'une femme non dénommée (remariée à Jean Simon), a passé un contrat de mariage avec Louise Guillaumot, fille de feu Toussaint Guillaumot et de Jeanne, ceci en présence de Colas Vauthiot et de sa femme Sébille Guillaumot, de Guillemain Lengorgé (oncle du marié), d'Edmé Bonnot et de sa femme Médarde Lengorgé, de Simon Séguin et de sa femme Barbe Lengorgé, ainsi que de Perrin Pinon et Jean Bersant [AD 89, 3 E 14-3, folio 387 recto].

### LENGORGÉ Guillemain :

- Le 7 juillet 1532, devant Laurent Rousse, notaire à Auxerre, Jean Lengorgé, fils de feu Claudin Lengorgé et d'une femme non dénommée (remariée à Jean Simon), a passé un contrat de mariage avec Louise Guillaumot, fille de feu Toussaint Guillaumot et de Jeanne, ceci en présence de Colas Vauthiot et de sa femme Sébille Guillaumot, de Guillemain Lengorgé (oncle du marié), d'Edmé Bonnot et de sa femme Médarde Lengorgé, de Simon Séguin et de sa femme Barbe Lengorgé, ainsi que de Perrin Pinon et Jean Bersant [AD 89, 3 E 14-3, folio 387 recto].

### LENGORGÉ Jacqueline :

- Le 25 juillet 1564, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, sont comparus d'une part le manouvrier auxerrois Jacques Mathieu, tuteur de sa fille Marie Mathieu et veuf de feu Jacqueline Lengorgé, et d'autre part sa belle-fille Martine Moron, veuve de feu Martin Dufour et fille de feu Vigile Moron et de ladite défunte Jacqueline Lengorgé, lesquels ont échangé des biens entre eux : ladite Martine Moron a cédé audit Jacques Mathieu tous les droits dont elle a hérité de sa mère sur une maison située en la rue du Bois à Auxerre, en la paroisse Notre-Dame-la-d'Hors, tenant d'une part à Pierre Lasseré, d'autre part à Pierre Bauchot l'aîné, par-devant à ladite rue et par-derrrière audit Pierre Lasseré, maison dont ledit Jacques Mathieu a joui depuis dix-neuf ans ; en échange, ledit Jacques Mathieu a cédé à ladite Martine Moron tous les droits lui appartenant sur une chambre en apprentis située en ladite rue du Bois, tenant d'une part à Pierre Pingueret, d'autre part audit Jacques Mathieu, par-devant à ladite rue et par-derrrière à Jean Polot, chambre chargée d'une rente de 4 sols tournois envers les héritiers de feu Louis Henrison [AD 89, 3 E 6-324].

### LENGORGÉ Jean :

- Le 7 juillet 1532, devant Laurent Rousse, notaire à Auxerre, Jean Lengorgé, fils de feu Claudin Lengorgé et d'une femme non dénommée (remariée à Jean Simon), a passé un contrat de mariage avec Louise Guillaumot, fille de feu Toussaint Guillaumot et de Jeanne, ceci en présence de Colas Vauthiot et de sa femme Sébille Guillaumot, de Guillemain Lengorgé (oncle du marié), d'Edmé Bonnot et de sa femme Médarde Lengorgé, de Simon Séguin et de sa femme Barbe Lengorgé, ainsi que de Perrin Pinon et Jean Bersant [AD 89, 3 E 14-3, folio 387 recto].

### LENGORGÉ Linard :

- Le 25 avril 1575, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence des marchands auxerrois Jacques Delyé, Claude Berthier et Olivier Just, ainsi que du peintre Guillaume Le Buloy (qui a signé ainsi) et du tourneur Jean Gaudin, domiciliés à Auxerre eux aussi, est comparu le « *playeur de sercles* » auxerrois Linard Lengorgé, veuf de Claudine de Saint-Amour (ou de Sainte-Amours), accompagné de son gendre Pierre Paillet, lui aussi « *playeur de sercles* », lequel comparant a passé un contrat de mariage avec une femme nommée Jeanne (Trouvé), servante demeurant au logis de Jacques Deschamps à Auxerre [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 73].

- Le 20 octobre 1577, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme Jean Lesueur (ou Sueur), marchand « *bizetier* », et du vigneron Edmé Lambert, demeurant tous deux en ladite ville d'Auxerre, est comparu Bonnet Godot, laboureur à Vaux, accompagné de son ancien beau-frère Jean Oger, vigneron à Auxerre, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Jeanne Trouvé, veuve de Linard Lengorgé [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 58].

### LENGORGÉ Louis :

- Le 1<sup>er</sup> janvier 1575, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de Pierre Thibault, vigneron demeurant en ladite ville d'Auxerre, est comparu le vigneron auxerrois Jean Martin, fils de Philebert Martin, lequel comparant, accompagné de son beau-frère Louis Lengorgé, a passé un contrat de mariage avec Darié Maillot, fille de feu Jean Maillot et d'Edmonde Gauthier, présente et consentante, domiciliée avec sa fille au hameau de Prénereau à Migé [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 1].

### LENGORGÉ Médarde :

- Le 7 juillet 1532, devant Laurent Rousse, notaire à Auxerre, Jean Lengorgé, fils de feu Claudin Lengorgé et d'une femme non dénommée (remariée à Jean Simon), a passé un contrat de mariage avec Louise Guillaumot, fille de feu Toussaint Guillaumot et de Jeanne, ceci en présence de Colas Vauthiot et de sa femme Sébille Guillaumot, de Guillemain Lengorgé

(oncle du marié), d'Edmé Bonnot et de sa femme Médarde Lengorgé, de Simon Séguin et de sa femme Barbe Lengorgé, ainsi que de Perrin Pinon et Jean Bersant [AD 89, 3 E 14-3, folio 387 recto].